

Réunion de Comité du 14 mai

- présents : Philippe H., Michel K., Dédé R., Francis M., Freddy A., Delphine K., Jean-François C.
- excusés : Yves K., Jean-Marie M., Philippe B., Jean-Yves J.

Après le vol de nos deux moteurs sur les annexes de sécurité, le Comité réuni en urgence prend en compte les propositions faites par ses membres en direct ou par mail, à savoir

- mettre en place une surveillance du site par caméra
- mouiller les annexes plus loin, au milieu des bateaux
- fixer les moteurs sur les annexes par un système sur-sécurisé

et décide après discussion des mesures suivantes

-rencontre avec le Syndicat Mixte pour réflexion et mise en place en commun d'un système de surveillance par caméra, spots à déclenchement, signalétique appropriée au site et au club permettant la verbalisation si inobservance constatée par les forces de l'ordre ...

-achat d'un moteur neuf de 9,9 cv (demande de devis au concessionnaire de Gérardmer et à celui de Strasbourg) marque Yamaha ou Suzuki, arbre long

-recherche d'un second moteur, 4 ou 5 cv, thermique, arbre court, auprès de membres du club qui voudraient vendre ou autre provenance selon opportunité

-réalisation et mise en place par Dédé, aux frais du club, d'un système de sécurité renforcé sur la liaison moteur/annexe

à noter : l'ensemble des préjudices subis par le club depuis sa création représenterait une perte annuelle de 300€

une information sera donnée à tous les membres du club sur le vol et les décisions du comité

Hors cet ordre du jour particulier il est décidé à l'unanimité des présents, plus une voix par délégation, que

- les cours de voile seront donnés par Michel K. au tarif de 50€ la leçon de 14h à 17h au bénéfice du club
- les demandes d'adhésion d'éventuels nouveaux membres sont mises en attente avant d'être validées par le bureau
- actuellement 116 membres au club
- 2 bateaux sont en attente de place aux hangars

le secrétaire du club
Jean-François